Collège
A. Karr

académie
Nice
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

F-A Escallier-Duront
Principal

Saint-Raphaël, le 25 janvier 2019

Le Principal,

Aux

Parents d'élèves

Objet : Demande d'admission en internat.
(Collège Général Ferrié Draguignan – Collège Thomas Edison Lorgues – Collège le Fenouillet La Crau)

Madame, Monsieur,

Je vous informe que vous avez la possibilité d'inscrire en Internat Public votre enfant à la rentrée scolaire prochaine. En effet, trois établissements varois accueilleront en internat les élèves dont les familles répondent à certaines priorités :

Le critère « élève boursier » est prioritairement pris en compte dès lors qu'il se cumule à l'un des motifs ci-dessous :

1- Eloignement domicile – Collège et difficultés de transport.
2- Horaires et lieux de travail du père et /ou de la mère.
3- Difficultés sociales ou familiales rendant souhaitable un éloignement momentané.

Si vous êtes intéressé(e), il est nécessaire de retirer un dossier de demande d'internat au service de la scolarité et de le remettre renseigné pour **le 29 avril 2019**.

Un rendez-vous avec le Principal vous sera obligatoirement proposé.

De même, il est fortement conseillé à la famille de prendre contact avec le Chef d'Etablissement dont l'internat est souhaité.

Le dossier de candidature ne devra comporter qu'un vœu unique d'accueil en internat.

Coordonnées des trois établissements d'accueil :

- Collège le Fenouillet - 264 rue Louis MERIC 83260 LA CRAU
  Tél 04-94-01-41.50
- Collège Général Férié - Place Y. RABIN 83300 DRAGUIGNAN
  Tél 04-94-60-63-60
- Collège Thomas EDISON - 1, rue Emile HERAUD 83510 LORGUES
  Tél 04-94-60-33-42

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Principal,

F. ESCALLIER-DURONT

Vu le ……
Signature du responsable légal,